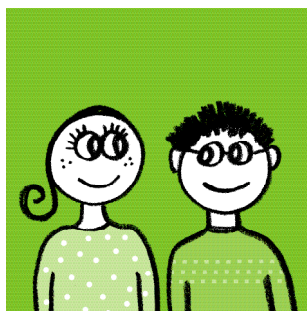
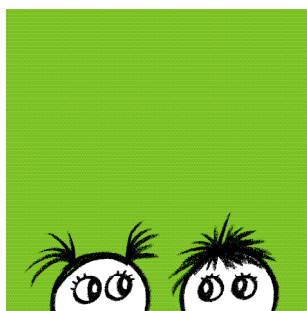
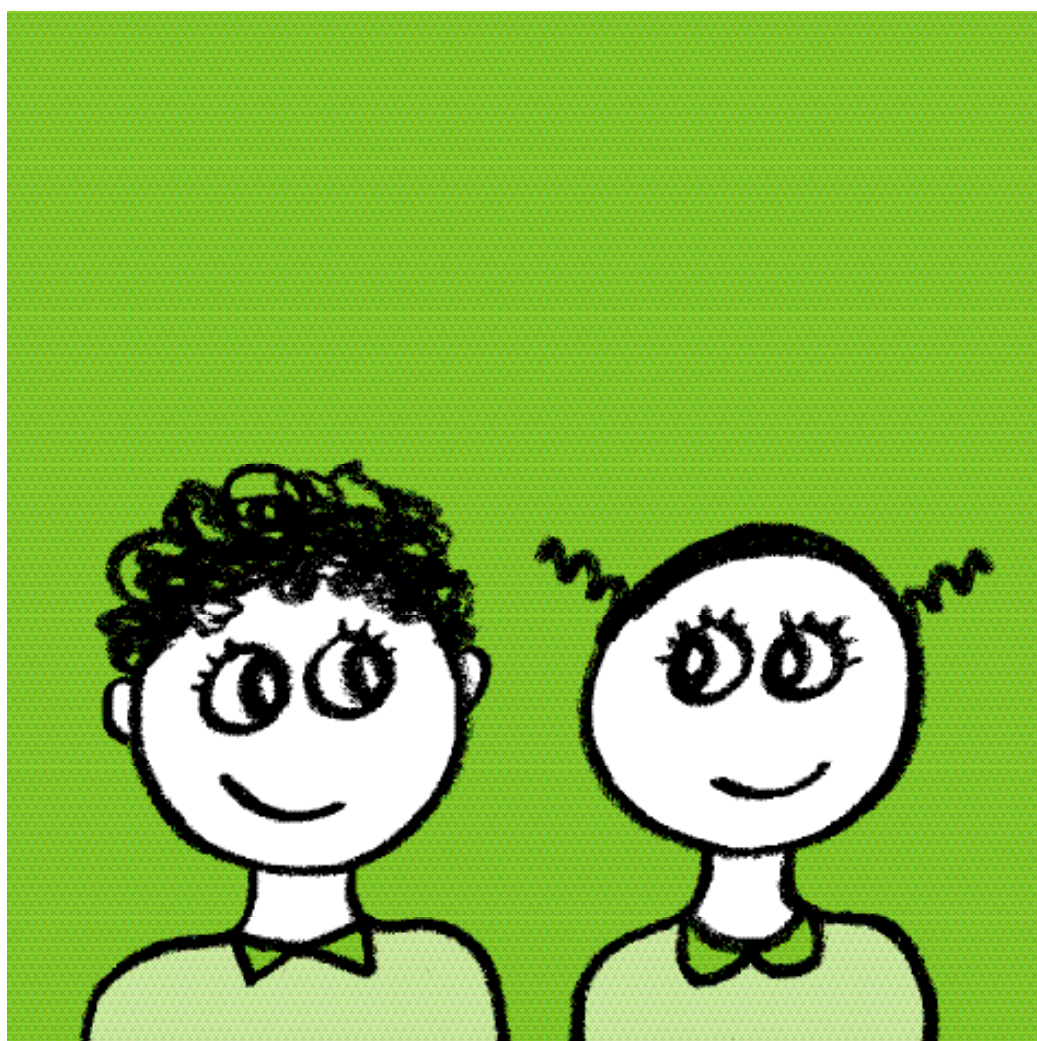


S'exercer à l'égalité I

Répertoire de fiches pour la promotion de conduites égalitaires entre filles et garçons

Degrés 3 et 4



S'exercer à l'égalité I

Répertoire de fiches pour la promotion de
conduites égalitaires entre filles et garçons

Degrés 3 et 4

Mireille Noël

Avec la participation active du groupe de travail
intercantonal «Apprendre l'égalité» composé de
Franceline Dupenloup, Sylvie Durrer, Gianni Ghiringhelli,
Muriel Guyaz, Nicole Jacquemet, Anne-Marie Messiano,
Francine Richon, Stéphanie Siggen, Anne Volet
et Ruth Wenger.

Le groupe a aussi bénéficié des apports
de Sabine Girardet, éditrice scolaire.

*Illustrations : Helen Tilbury
Graphisme : Sophie Jaton*

Que les enseignant-e-s des cantons romands, les étudiant-e-s des Hautes
Écoles Pédagogiques et toutes les personnes concernées, qui ont bien
voulu évaluer ce document et qui l'ont enrichi grâce à leurs expériences
de terrain, leurs critiques et leurs suggestions trouvent ici l'expression
de toute notre gratitude. Leur grand nombre rend
des remerciements personnalisés malheureusement impossibles.

Introduction	4
Matières	
S'exercer à l'égalité par le français	8
S'exercer à l'égalité par les mathématiques	34
S'exercer à l'égalité par l'histoire	54
S'exercer à l'égalité par les arts visuels	68
S'exercer à l'égalité par la musique	73
Annexes	
Annexe I Grille d'observation des documents à usage scolaire	79
Annexe II Grille d'observation des interactions en classe	81
Annexe III Recommandations en vue de l'égalité de l'homme et de la femme dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation (CDIP)	82
Bibliographie	83
Liens internet	85

Aujourd'hui, l'égalité scolaire entre les filles et les garçons est réalisée à bien des égards : mixité générale, programmes identiques, examens semblables, diplômes équivalents.

Les filles comme les garçons ont accès à toutes les filières de formation scolaire et professionnelle. On peut même remarquer qu'au niveau de la scolarité obligatoire, les filles réussissent mieux que les garçons, elles ont de meilleures notes et doublent moins fréquemment une classe. Il faut se féliciter de ces formidables avancées.

Ce processus remarquable demeure malheureusement inachevé dans la mesure où, en particulier, la « réussite » scolaire des filles ne se traduit pas par une amélioration de leur position sur le marché du travail. Parmi les nombreux constats que l'on peut faire, cinq nous paraissent aujourd'hui essentiels :

1. Les filles sont aussi nombreuses que les garçons à suivre des études postobligatoires¹ ; depuis 1993 elles sont même plus nombreuses à obtenir la maturité (20% de filles, 16% de garçons). Elles réussissent donc mieux scolairement. Mais au niveau du tertiaire (Hautes Écoles Spécialisées, filières supérieures de la formation professionnelle, universités), une femme sur quatre n'a jamais suivi de formation, alors que seul un homme sur sept est dans ce cas : au final, un tiers des hommes est titulaire d'un diplôme du niveau tertiaire, seul un sixième des femmes l'est. Les femmes sont desservies dans leur vie professionnelle par ce manque de formation que leurs résultats scolaires ne laissent pas augurer.
2. Les filles s'orientent moins vers des filières porteuses d'avenir professionnel telles que les sciences et les techniques. Selon l'enquête PISA (2003), 15% des filles en Suisse font des études techniques et scientifiques, contre 30% en Europe. Ces choix professionnels spécifiques au sexe n'ont que peu évolué depuis 1990. La majorité des femmes se cantonnent dans une dizaine de métiers :

Les professions les plus fréquemment choisies par l'ensemble des jeunes gens sont les professions de bureau, où les femmes représentent près de deux tiers des effectifs. La proportion des jeunes hommes est la plus élevée dans les professions de la métallurgie et de l'industrie des machines, dans la construction et dans les professions techniques ; les jeunes femmes sont davantage représentées dans les professions médicales, le secteur des soins corporels et la vente. La différence est moindre ou quasi nulle dans l'horticulture ou dans la restauration.

(Office fédéral de la statistique, *À formation égale, égalité des chances ?*, 2002)

3. Si les femmes ont bien investi le monde du travail — elles étaient 71% en 2001 à avoir une activité rémunérée —, elles n'occupent pas les mêmes places hiérarchiques que les hommes. La proportion des employées exerçant une fonction dirigeante est de 22%, celles des employés est de 37%.
4. Les femmes bénéficient globalement de conditions de travail plus défavorables :
 - elles sont plus souvent au chômage (en 2001 3,5 % contre 1,7 % chez les hommes) ;
 - à situation égale en 2004, elles sont payées en moyenne de 15 à 24 % de moins que les hommes dans le privé, 9,6% de moins dans le secteur public fédéral ;
 - elles subissent plus souvent des temps partiels impliquant des contrats de travail précaires.
5. Les femmes sont par ailleurs celles qui souffrent le plus de la pauvreté. En 2000, une femme sur cinq travaillant à plein temps gagnait moins de 3'000 francs, situation que seul un homme sur vingt connaissait.

Il y a beaucoup d'explications à ce moins bon positionnement des femmes. Mais l'une d'entre

¹Toutes les informations chiffrées suivantes sont, sauf mention spéciale, tirées de l'Office fédéral de la statistique qu'on peut consulter à l'adresse suivante : <<http://www.statistique.admin.ch>>.

elles réside dans le fait que les parcours de vie et les choix professionnels des jeunes sont encore trop largement déterminés par les stéréotypes de sexe aux dépens de leurs aspirations personnelles et de leurs compétences réelles.

Afin que les filles comme les garçons puissent se développer au mieux de leurs capacités, en fonction de leurs désirs propres et indépendamment des préjugés de sexe, il faut que l'école participe de façon constante, transversale et proactive, à la construction de l'égalité et à l'avènement de la mixité professionnelle. L'école n'est bien sûr pas la seule à devoir œuvrer dans ce domaine : la famille, les entreprises, les médias, etc. ont leur part de responsabilité.

La nouvelle mixité devrait non seulement servir l'épanouissement personnel mais favoriser l'existence de relations interpersonnelles égalitaires et harmonieuses, l'émergence d'une démocratie paritaire, la productivité économique et le bien-être social.

Pour réaliser de tels objectifs, la Conférence latine des délégué-e-s à l'égalité (CLDE), en collaboration avec divers départements de l'instruction publique romands a développé un projet de sensibilisation à l'égalité dont les objectifs généraux sont les suivants :

- **Élargir les orientations scolaires et les choix professionnels des filles comme des garçons.**
- **Développer des rapports harmonieux entre les sexes.**
- **Encourager une véritable culture de l'égalité tant parmi les élèves que parmi les enseignant-e-s.**

Le projet *L'école de l'égalité* devrait constituer un outil stimulant mais facultatif pour les enseignant-e-s qui souhaiteraient intervenir de façon plus accentuée sur les questions d'égalité, sans pour autant porter atteinte au programme obligatoire.

À la différence des autres activités déjà proposées par les bureaux de l'égalité (*Journée des filles,*

Journée Oser tous les métiers, Tekna, Planète Métiers, Relève le défi, ateliers de découverte des filières techniques pour les jeunes filles, etc.), ce projet a la particularité de se réaliser au cœur de la classe et de pouvoir être mis en œuvre par les enseignant-e-s mêmes soit de façon ponctuelle soit de façon plus suivie. Il peut s'agir tantôt d'initiatives personnelles tantôt de participation à des réalisations collectives, comme un projet d'établissement consacré à l'égalité ou au respect, ou à l'occasion de la *Journée Internationale des Droits des Enfants* (20 novembre), *Journée Internationale des Femmes* (8 mars), etc.

Les points forts de ce projet peuvent être résumés ainsi :

- **Il couvre toute la scolarité obligatoire.**
- **Il peut se pratiquer dans le cadre des activités ordinaires d'une classe.**
- **Il est de conception et d'orientation intercantonale.**
- **Il intègre les visées du Plan d'études cadre romand dit PECARO.**
- **Il a été testé par des enseignant-e-s de terrain.**
- **Il est stimulant mais facultatif.**

Le projet global est composé de trois volets :
S'ouvrir à l'égalité pour les 4-8 ans,
S'exercer à l'égalité pour les 8-12 ans et
Se réaliser dans l'égalité pour les 12-16 ans.

- ***S'ouvrir à l'égalité*** : ce premier volet s'adresse aux deux années enfantines ainsi qu'aux deux premiers degrés. Il prend la forme d'un répertoire de treize activités essentiellement orales, regroupées par niveaux (école enfantine, 1^{er} degré et 2^e degré) qui peuvent être menées en classe. Indépendantes les unes des autres de sorte que l'enseignant-e peut choisir ce qui lui convient le mieux, elles se présentent comme des fiches didactiques pour l'enseignant-e accompagnées d'une illustration à l'usage des enfants. Chacune de ces fiches décrit une leçon d'une trentaine de minutes.

Si l'enseignant-e poursuit par des jeux de rôles ou du coloriage, elle peut prendre plus de temps. Les illustrations destinées au coloriage sont regroupées en fin de volume.

- **S'exercer à l'égalité** : ce deuxième volet qui se décline en deux volumes s'adresse aux élèves des troisième et quatrième degrés (*S'exercer à l'égalité I*) et aux enfants des cinquième et sixième degrés (*S'exercer à l'égalité II*). Il offre un ensemble de fiches de l'élève, prêtes à l'emploi et aisément photocopiables, qui s'insèrent dans les différentes matières : français, mathématiques, histoire, musique, arts visuels, à quoi s'ajoutent, pour les cinquième et sixième degrés, l'allemand, la géographie et les sciences. Un-e enseignant-e du premier cycle primaire peut aussi y trouver, en les adaptant, des modèles de fiches pour ses classes.
- **Se réaliser dans l'égalité** : ce dernier volet s'adresse plus spécifiquement au corps enseignant des années sept à neuf. Vingt-cinq études de cas concrets donnent à voir les comportements stéréotypés et discriminatoires qui apparaissent à l'encontre des filles et des garçons, de la part des élèves eux-mêmes ou des adultes de la communauté éducative. Il conduit les enseignant-e-s à s'interroger sur leurs pratiques et sur les interactions qui se jouent en classe. Les thèmes suivants sont abordés : le goût des mathématiques, les interactions enseignant-e-s /élèves en classe, l'évaluation, le travail en groupe, les activités physiques, les insultes sexistes, l'orientation scolaire et professionnelle, etc. Bien que ces situations aient été empruntées à la vie quotidienne de la fin de l'école obligatoire, à savoir les degrés 7 à 9, elles sont transposables à d'autres degrés, inférieurs ou supérieurs.

S'exercer à l'égalité : mode d'emploi

Deux volumes de fiches permettent de s'exercer à l'égalité : le premier s'adresse aux degrés 3 et 4 (20 fiches), le deuxième aux degrés 5 et 6 (33 fiches).

Chaque activité se compose d'une fiche didactique pour l'enseignant-e, d'une à deux pages, et d'une fiche de l'élève illustrée d'une à six pages. La fiche didactique présente les *buts de l'activité*, buts scolaires liés aux programmes des différentes matières (français, mathématiques, histoire, géographie, allemand, sciences, arts visuels et musique) et buts *égalitaires*, ainsi que les *tâches de l'élève*. Elle décrit la *démarche*, parfois très brève quand la fiche de l'élève est très dirigée (questions sur un texte). La *conclusion* éclaire les visées égalitaires de la fiche et permet d'orienter un débat s'il y a lieu : les enseignant-e-s qui ont testé ces fiches ont demandé que ces visées soient très explicites. On peut aussi choisir de ne pas les utiliser. Des *compléments d'information* permettront à chacun-e qui le souhaite de se construire une opinion.

Pour chacune des fiches, le degré auquel elle s'adresse est inscrit en haut de la page : 3, 4 ou 3-4, 5, 6 ou 5-6. La durée nécessaire au déroulement de la fiche y est également donnée.

Quelques thèmes traversent les fiches : les rapports entre les femmes et les hommes («à égalité»), la famille, l'école, les métiers, la politique, le langage et les médias. Ces thèmes permettent d'aborder l'égalité dans les différents domaines d'enseignement : on les retrouve dans la première partie du titre de chaque fiche.

En règle générale, toutes ces fiches cherchent à rendre les femmes visibles. Elles sont en effet le plus souvent absentes de manuels scolaires résolument androcentrés aujourd'hui encore. Il faut fournir des figures d'identification féminine positives : pour les filles afin de montrer que pour elles aussi tous les possibles sont ouverts, et pour les garçons afin de montrer que les femmes aussi ont des qualités intéressantes, montrer que les femmes comme les hommes peuvent avoir des métiers valorisants, exercer le pouvoir.

Les documents non sourcés sont une synthèse validée par le groupe de travail et des expert-e-s du domaine.

Le **français** est le plus représenté quantitativement : huit fiches pour les degrés 3 et 4 ainsi que huit autres pour les degrés 5 et 6. Cette proportion correspond à la dotation horaire dévolue à cette branche. Ces fiches permettront de faire la connaissance de femmes aux qualités exceptionnelles (Olympe de Gouges, une navigatrice), de travailler sur la formation du féminin et du masculin, sur la représentation des femmes et des hommes dans les médias, etc.

Les **mathématiques** (5 et 6 fiches) feront la part belle aux analyses de l'Office fédéral de la statistique (répartition horaire du travail professionnel et domestique, temps partiel, participation politique des femmes, etc.). Les énoncés des problèmes représenteront des filles et des femmes dans des activités publiques et valorisées.

En **allemand** (5 fiches pour les degrés 5 & 6), les élèves pourront travailler sur les chiffres à propos de l'introduction du droit de vote pour les femmes, sur la formation du féminin, les différents sports, les métiers et les branches que les élèves préfèrent. Ce sera l'occasion de se demander ce qui relève de stéréotypes.

En **histoire** (3 et 5 fiches), on s'intéressera par exemple aux femmes souvent oubliées, célèbres ou moins célèbres, au rôle des femmes préhistoriques, à la vie d'une femme en Égypte, en Grèce ou à Rome ou encore à l'évolution de l'école en Suisse.

La **géographie** (3 fiches pour les degrés 5 & 6) sera l'occasion de retravailler sur les cantons suisses à partir de l'introduction du droit de vote fédéral pour les femmes et sur la carte du monde avec Ella Maillart ou le taux de scolarisation des filles dans le monde.

On se demandera en **sciences** (2 fiches pour les degrés 5 & 6) comment certaines espèces animales se distribuent les rôles autour de la gesta-

tion et l'éducation des jeunes. On réfléchira aussi à l'attribution des prix Nobel.

Les **arts visuels** (deux fois 2 fiches) s'attacheront à quelques figures féminines : Sonia Delaunay, Niki de Saint-Phalle. Les élèves pourront alors travailler à la manière de ces grandes femmes, ou alors plus simplement créer un memory des métiers ou se représenter en tant que fille ou garçon.

La **musique** (deux fois 2 fiches) sera l'occasion d'écouter de la musique dirigée ou composée par une femme, ou encore de s'interroger sur le contenu d'une chanson.

Certaines activités permettent de travailler le savoir-être. Il appartient aux enseignant-e-s de décider de la façon de gérer cette dimension : il convient de souligner qu'elle ne saurait faire l'objet d'une évaluation identique à celle des connaissances.

En guise de conclusion, rappelons que la prise en compte systématique de la perspective de genre dans l'éducation et la formation est nécessaire si l'on veut aboutir à une société plus égale, ce qui signifie pour les élèves : respecter les différences, s'épanouir en tant qu'individu, développer la totalité de sa personne, être libre de choisir son orientation professionnelle. Il s'agit là de valeurs éducatives essentielles pour l'école publique, inscrites dans la Déclaration des Droits de l'Enfant² comme dans la déclaration du 18 novembre 1999 de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)³.

Le programme *L'école de l'égalité* a pour objectif de contribuer à la réalisation d'une de ses lignes fondamentales d'action à savoir :

veiller à ce qu'aucune tendance discriminatoire ne puisse jamais s'y développer.

²<http://www.unhchr.ch/french/html/menu3/b/25_fr.htm>

³<<http://www.ciip.ch/ciip/pdf/finalites99.pdf>>

1. À égalité : une femme traverse l'océan	9
2. À l'école : une classe autrefois	13
3. Les métiers : choisir son avenir	17
4. Les métiers : témoignages	18
5. La politique : déclarer ses droits	19
6. Le langage : féminin, masculin	23
7. Les médias : écrire une offre d'emploi	26
8. Les médias : la <i>Une</i> , vitrine du journal quotidien	30

À égalité : une femme traverse l'océan

► Démarche

Cette activité n'est pas nécessairement pratiquée par toute la classe en même temps : elle peut constituer l'objet d'un atelier, d'un plan de travail, voire être proposée en devoir à domicile.

Distribuer les deux fiches de l'élève.

La classe les réalise individuellement en s'aidant du dictionnaire.

Les questions ouvertes (n^{os} 4 et 5) peuvent faire l'objet d'un échange collectif.

► Conclusion

Les qualités nécessaires pour réaliser de tels exploits sont certes exceptionnelles, mais elles ne sont pas propres à un sexe ou à un autre : elles peuvent se manifester chez tout être humain.

Il existe plusieurs navigatrices célèbres : Ellen MacArthur, Florence Artaud, Isabelle Autissier, Karine Fauconnier, Jeanne Grégoire, Catherine Chabaud, etc.

Il est important de faire découvrir aux enfants des modèles d'identification féminins dans un univers scolaire où, trop souvent, les seuls modèles proposés sont masculins, alors même que les classes sont composées de presque autant de filles que de garçons.

► Buts de l'activité

- Analyser le contenu et le sens d'une biographie
- Découvrir le destin d'une femme pionnière

► Tâches des élèves

- Lire le texte, s'imprégner de son contenu
- Chercher les mots difficiles dans un ouvrage de référence
- Lire les questions et y répondre par écrit
- Orthographier correctement les mots qui figurent dans le texte
- Exprimer son point de vue en quelques lignes

Compléments d'information

- BOUCHET Peggy (2000) : *Ma victoire sur l'Atlantique*, Paris, Éditions du cherche midi.
- GAURIAT Laurent & CASTELLI Pierre-Louis (2005) : *Voix du large, 7 navigatrices se racontent*, Isabelle Autissier, Catherine Chabaud, Karine Fauconnier, Maud Fontenoy, Jeanne Grégoire, Raphaëla Le Gouvello, Ellen MacArthur, Paris, Éditions Arthaud.
- On peut consulter le site de la coupe très médiatisée du Vendée Globe pour y découvrir toutes les femmes qui y ont participé.
<<http://www.vendeeglobe.org>>

À égalité : une femme traverse l'océan

Découvre les aventures de cette navigatrice et réponds ensuite au questionnaire ci-joint.

1 Peggy Bouchet voit le jour en 1973 à Evian, en Haute-Savoie. Alors qu'elle n'a que vingt ans, elle se découvre une passion pour la mer. C'est alors qu'elle forme le projet, jamais réalisé par une femme, de traverser l'Océan Atlantique à la rame et en solitaire.

5 Parce qu'elle n'a jamais navigué en haute mer, elle effectue d'abord une traversée de l'Atlantique à la voile, avec un équipage. À son retour, elle achète un bateau avec ses économies et commence à préparer son départ.

10 Le 10 mars 1998, alors âgée de vingt-quatre ans, la navigatrice est enfin prête à partir. Elle n'a rien oublié : ses outils pour réparer le bateau et le matériel de navigation en cas de panne, sa trousse de pharmacie, de la nourriture et tous les appareils qui lui permettront de connaître sa direction et sa position tout au long de son périple. Elle rame dix heures par jour en faisant de courtes pauses toutes les deux heures. La chaleur est insupportable, et il n'y a pas de possibilité de se mettre à l'ombre. Pour se distraire, elle écoute de la musique et chante pour les poissons. La nuit, le bateau bouge tellement qu'elle est obligée de se caler avec des vêtements pour ne pas se heurter contre les parois. Minuscule sur l'océan, elle affronte les dangers, les tempêtes et les vents pendant septante-huit jours.

20 Le 27 mai, alors qu'elle va franchir la ligne d'arrivée dans moins de deux jours, son bateau chavire. Elle se retrouve bloquée sous l'eau. Elle se débat, essaie de redresser le bateau mais tous ses efforts sont vains. Il ne lui reste qu'une chose à faire : déclencher sa balise de détresse et survivre jusqu'à l'arrivée de secours. Elle reste ainsi neuf jours à califourchon sur son bateau tandis que sous elle, des requins de quatre mètres dévorent le reste de ses réserves alimentaires. Un avion passe sans la remarquer, par chance un second repère enfin sa position : elle est sauvée !

25 Peggy Bouchet est la première à avoir démontré qu'une femme pouvait réussir un tel exploit. Mais elle est déçue de ne pas avoir pu franchir la ligne d'arrivée et se promet de recommencer pour réussir.

30 Aussi, dix-huit mois plus tard, elle repart du Cap Vert, en direction de la Martinique. Elle sait maintenant qu'elle devra faire face à la solitude, aux doutes, aux problèmes techniques et à une météo capricieuse, mais elle est plus que jamais déterminée à se surpasser. Elle parcourt 4000 kilomètres et donne 800 000 coups d'aviron pour atteindre, victorieuse, la côte martiniquaise, le 5 janvier 2000. Elle est très fière d'être allée au bout de son rêve.

Aujourd'hui, cette femme hors du commun met à profit sa célébrité en s'engageant dans le combat contre une terrible maladie des poumons, la mucoviscidose.

À égalité : une femme traverse l'océan

1

Quels sont les mots qu'il a fallu chercher dans le dictionnaire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2

Qu'a fait Peggy Bouchet qui justifie qu'on la considère comme une pionnière ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



À égalité : une femme traverse l'océan**3****Quelles sont les principales qualités de cette navigatrice ?**

.....

.....

.....

.....

4**Quelles qualités aimerais-tu personnellement développer ?**

.....

.....

.....

.....

5**Quel projet extraordinaire souhaiterais-tu réaliser dans ta vie ?**

.....

.....

.....

.....

6**Connais-tu d'autres navigatrices célèbres, d'autres aventurières ?**

.....

.....

.....

.....

À l'école : une classe autrefois

► Démarche

Photocopier les deux fiches et les distribuer.

Dans un premier temps, les élèves lisent individuellement le texte et l'image.

Puis, par groupe de deux, les élèves complètent le questionnaire.

Finalement, une mise en commun permet de débattre de la question ouverte (n° 7) afin d'échanger les différents points de vue de la classe.

► Conclusion

On voit clairement sur ce tableau que les filles n'étaient pas considérées comme des élèves à part entière puisqu'elles ne disposaient même pas de pupitre : comment peut-on étudier dans ces conditions ?

En outre, dans presque tous les cantons suisses jusqu'à la fin des années 70, filles et garçons ne suivaient pas le même programme : tandis que les garçons avaient des cours complémentaires de géométrie et de mathématiques, les filles apprenaient à coudre, à cuisiner et à repasser.

Ainsi, en 1979, les filles avaient au cours des neuf premières années d'école 200 heures de plus que les garçons, et un dixième d'heures de mathématiques et de sciences naturelles de moins qu'eux.

► Buts de l'activité

- Découvrir la biographie d'une personnalité helvétique
- Comparer une classe d'école à deux époques différentes
- Décrire quelques différences de traitement entre les filles et les garçons

► Tâches des élèves

- Lire individuellement la biographie
- Observer le tableau reproduit en noir/blanc
- Compléter le questionnaire
- Confronter ses réponses à celles de la classe

Compléments d'information

- Voir sur le site de la Commission fédérale pour les questions féminines *L'histoire de l'égalité en Suisse* <<http://www.comfem.ch>>.

À l'école : une classe autrefois

Découvre à quoi pouvait ressembler une classe autrefois grâce à un tableau de ce peintre suisse.

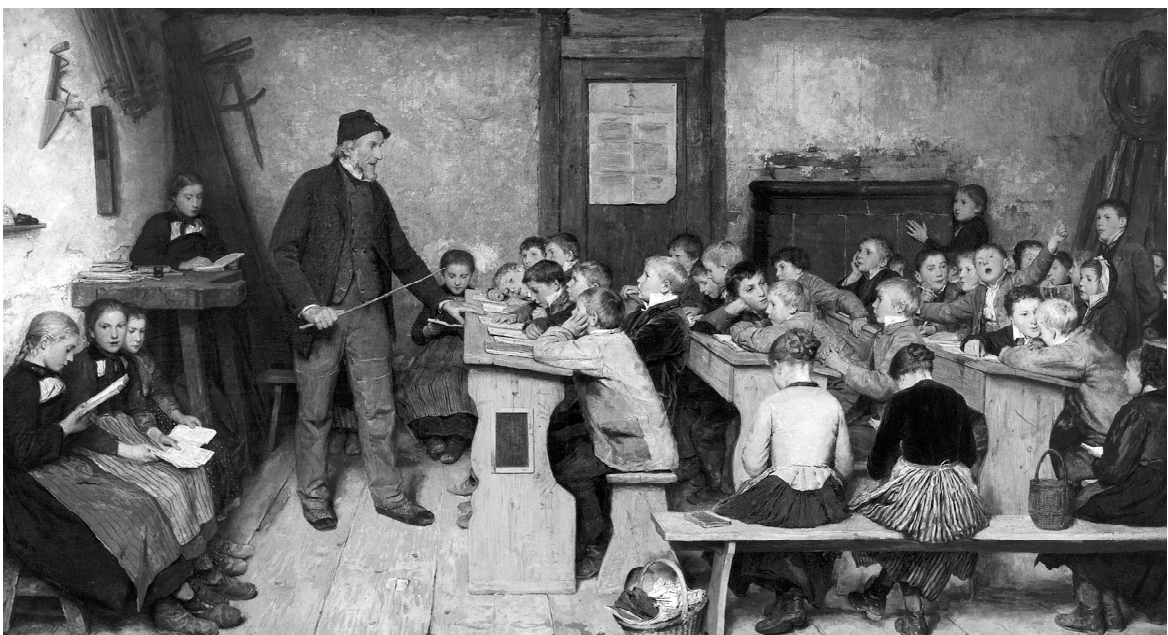
Albert Anker

- 1 Albert Anker est né en 1831 à Anet. Il a grandi avec son frère et sa sœur dans cette petite ville de la région des Trois Lacs. Il aime alors déjà dessiner et il prend des leçons de dessin. Il dessine toujours, en classe, chez lui, dans la rue. Il se fait attraper plusieurs fois parce qu'il crayonne les volets du voisinage.
- 5 Devenu grand, il revient dans son village natal. Pendant l'été, il peint les gens de son village et toutes leurs occupations : le maître d'école, les jeux des enfants, les travaux des adultes, la crèche, les fêtes, les baptêmes. Ce qu'il préfère ce sont les portraits et des scènes avec des enfants, des femmes, des vieillards. Anker utilise souvent ses propres enfants comme modèles. Il a peint par exemple sa fille Cécile avec des chats.
- 10 Il a aussi dessiné son petit garçon, Emil, alors qu'il venait de mourir. Ses autres enfants s'appelaient Louise, Marie et Maurice. Il est mort en 1910 à l'âge de 79 ans.

- Devenu grand-père, Albert donne des conseils à ses petites-filles pour les encourager à peindre : « Quand vous vous promenez et que vous voyez un paysage qui vous plaît ou une maison originale ou un bel arbre, tâchez de vous demander comment il faudrait le reproduire, où on devrait se placer, ce qu'il faudrait dessiner ou laisser de côté ; cela vous amusera. Dites à votre maman de vous préparer un petit carton avec une ouverture. Vous fermez un œil, vous regardez le paysage à travers cette ouverture et vous avez un cadre qui vous donne l'idée d'un tableau. »
- 15

(D'après un texte tiré du site <<http://conthey.ecolevs.ch/reportages.htm>>)

Voici l'une de ses peintures, reproduite ici en noir/blanc :



L'école de village en 1848, 1895/1896. Huile sur toile, 104 X 175,5 cm. Reproduction autorisée par Novartis SA.

À l'école : une classe autrefois

Suite à la lecture de la biographie du peintre et à l'observation de son tableau, réponds aux questions suivantes.

1

Complète les énoncés suivants :

- a) 1831 : l'année de b) : l'année où il créa
le tableau « L'école de village en 1848 »
- c) : l'année de sa mort d) : ton année de naissance

2

Reporte les lettres b à d dans la ligne du temps suivante en sachant qu'une case vaut dix années.



3

Dans quel canton le peintre est-il né?.....

4

À quel moment lui est venue l'envie de dessiner?

.....

5

Trouve cinq différences entre la classe représentée sur le tableau et la tienne.

-
-
-
-
-

À l'école: une classe autrefois

6

Observe l'emplacement des élèves dans la salle de classe.

a. Comment sont installés les garçons?

.....

b. Et les filles?

.....

c. Comment expliques-tu cette différence?.....

.....

.....

.....

7

Aujourd'hui l'école secondaire (Cycles d'orientation) est obligatoire pour les filles comme pour les garçons, ce qui n'était pas encore le cas dans tous les cantons suisses à cette époque, ou alors moyennant de grandes différences au niveau des disciplines enseignées.

À ton avis, pourquoi est-il important que tout le monde puisse bénéficier des mêmes conditions à l'école, filles comme garçons?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Les métiers : choisir son avenir

► Démarche

Inscrire au tableau noir une liste de dix domaines d'activités professionnelles (par exemple : hôtellerie, vente, police, enseignement, construction, pilotage, restauration, soins, agriculture, banque).

S'assurer que la classe connaisse ces domaines, puis lui faire énumérer cinq métiers par domaine.

La classe doit mémoriser en deux minutes le plus possible de mots écrits au tableau. Les mots sont ensuite cachés.

Chaque élève écrit ces mots sur une feuille : qui a écrit le plus de mots ?

Ouvrir le tableau pour que la classe en vérifie l'orthographe.

Comme les métiers proposés seront probablement formulés presque exclusivement au masculin, entamer une discussion : mais les femmes ne travaillent-elles pas ? Démarrer une deuxième recherche pour trouver les féminins des métiers du tableau. On peut au besoin y ajouter quelques professions.

La classe trie ces métiers selon la terminaison : elle repère les régularités du passage masculin-féminin.

La classe crée ainsi un outil de référence au vu des observations opérées : différents supports sont possibles selon les habitudes de la classe, un cahier de règles commun, un panneau affiché au mur, une fiche plastifiée classée dans un bac de règles, etc.

► Conclusion

Actuellement tous les métiers sans exception sont accessibles aux femmes comme aux hommes. Il est important de le marquer au niveau du langage où les femmes sont trop souvent occultées par le masculin universel : cette occultation laisse penser qu'il faut d'abord être un homme pour exercer certains métiers. La langue française est souple : presque tous les noms de métier peuvent se décliner au masculin comme au féminin (la pompière, la bûcheronne, l'homme sage-femme, etc.) à quelques exceptions près (le-la journaliste, le-la médecin, etc.). On montre ainsi que la palette des métiers est ouverte à chacune et à chacun.

► Extensions

Le répertoire peut faire l'objet de répétitions en classe, à la maison et d'un contrôle des mots mémorisés (selon le degré et la durée, fixer un quota minimum à savoir orthographier correctement).

► Buts de l'activité

- Découvrir les mécanismes de la langue
- Appliquer un langage égalitaire
- Utiliser des documents de référence

► Tâches des élèves

- Construire un lexique féminin-masculin de noms de métiers
- Repérer les terminaisons des noms féminin-masculin

Compléments d'information

MOREAU Thérèse (2001) : *Écrire les genres, Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène* : cf. en particulier les pp. 33-34 « Féminisation des substantifs » et les pp. 38-40 « Lexique des mots courants ». Ce document est téléchargeable sur le site de chaque bureau romand de l'égalité.

Le site du bureau de l'égalité du canton de Vaud offre une liste de 2'000 noms de métiers déclinés au masculin et au féminin.

<<http://www.egalite.vd.ch>>

Les métiers : témoignages

► Démarche

Au préalable, inviter une personne de la région exerçant un métier traditionnellement attribué à l'autre sexe (par exemple : une directrice de banque, un secrétaire, une mécanicienne, un enseignant de l'école enfantine, une ingénieure, etc.). S'adresser éventuellement à l'orientation scolaire et professionnelle de sa région pour trouver des personnes à inviter.

1. Avant la visite :

Les élèves préparent en groupes des questions à poser à la personne invitée, puis chaque groupe présente ses questions à l'ensemble de la classe qui décide quelles sont les questions qui seront posées (30 minutes).

2. La visite :

La personne invitée présente le métier qu'elle exerce en racontant par exemple sa journée de travail habituelle (15 minutes).

Les élèves posent leurs questions à l'invité-e (30 minutes).

3. Juste après la visite :

L'enseignant-e ouvre la discussion : tous les métiers sont-ils accessibles aux femmes comme aux hommes ? Donner des exemples tels que *éducateur de la petite enfance, pompier, homme de ménage*, etc. Le choix professionnel doit se faire en fonction de ses aptitudes et de ses goûts, et non selon son sexe (30 minutes).

4. Après la visite :

Les élèves rédigent une lettre de remerciements à la personne invitée en lui disant ce que la visite leur a appris (45 minutes).

► Conclusion

Tous les métiers sont désormais ouverts aux femmes comme aux hommes mais nos parents, nos grands-parents n'ont pas toujours eu les mêmes possibilités de choix que nous. Il a fallu à certain-e-s du courage pour être l'une des rares personnes à exercer un métier traditionnellement associé à l'autre sexe. Aujourd'hui encore il faut beaucoup de détermination pour choisir un métier habituellement associé à l'autre sexe.

► Buts de l'activité

- Concevoir un genre de texte particulier : l'interview
- Construire un texte écrit adapté aux conventions des situations de communication

► Tâches des élèves

- Préparer des questions
- Écouter un témoignage et poser des questions
- Participer à une discussion
- Rédiger une lettre

Compléments d'information

Exemples de questions à poser à la personne invitée :

- Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?
- Qui vous a aidé-e, soutenu-e dans votre choix ?
- Qu'ont pensé vos ami-e-s, votre famille, vos professeur-e-s, votre conseiller ou conseillère d'orientation de votre choix ?
- Comment en êtes-vous venu-e à exercer ce métier ?
- Quelles ont été, au début, les réactions de vos collègues de travail ?
- Quels sont les obstacles et les encouragements que vous avez rencontrés ?
- Quelles sont les joies que vous procure votre travail ?
- Quels conseils donneriez-vous aux filles ou aux garçons qui veulent faire ce genre de travail ?

La politique : déclarer ses droits

► Démarche

L'enseignant-e commence la fiche avec les élèves et les laisse terminer les transformations.

► Conclusion

Le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes est inscrit dans la plupart des constitutions des pays démocratiques. En Suisse, il a été formellement introduit en 1981 dans la Constitution suisse.

Dès lors, toute inégalité de salaire, de formation, etc. est punissable par la loi.

Et pourtant :

- dans le secteur privé, les femmes gagnent environ 20,9 % de moins que les hommes. Dans l'industrie de l'habillement et des fourrures, où le personnel est à 78 % féminin, les femmes gagnent 40 % de moins que les hommes. Dans l'administration fédérale, elles gagnent 10 % de moins.
- on compte deux fois plus de femmes que d'hommes sans formation obligatoire. Presque un homme sur deux, mais à peine une femme sur dix terminent une formation professionnelle qui dure quatre ans.
- la section «Égalité des sexes» de l'Office fédéral de la statistique <<http://www.statistique.admin.ch>> dresse une liste de ces inégalités.

Aujourd'hui, l'égalité n'est pas encore atteinte partout.

► Buts de l'activité

- Découvrir le système des désinences du féminin et du masculin (orthographe-vocabulaire)
- Analyser le sens du mot *homme*
- Découvrir un document historique

► Tâches des élèves

- Lire un texte et répondre à des questions
- Écrire et exercer les formes du féminin et du masculin

Compléments d'information

- MOREAU Thérèse (2001) : *Écrire les genres, Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épiciène* : cf. en particulier les pp. 33-34 « Féminisation des substantifs ». Ce document est téléchargeable sur le site de chaque bureau romand de l'égalité.
- MOUSSET Sophie (2003) : *Olympe de Gouges et les droits de la femme*, Paris, Éditions du Félin.

Ce livre de 135 pages raconte la vie d'Olympe de Gouges, ses combats, son attachement à la démocratie. À lire en particulier l'analyse commentée de sa déclaration des Droits de la femme en regard de la déclaration des Droits de l'homme, pp. 84-102.

La politique : déclarer ses droits

Sais-tu qu'il y a plus de 200 ans, en 1789, les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, ont écrit une *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*. Ils y ont exigé entre autres l'égalité devant la loi et la libre expression.

1

Qui désigne le mot «peuple» ?

Cherche ce mot dans ton dictionnaire:

.....

.....

Énumère les personnes qui composent le «peuple»:

.....

.....

En fait, La Déclaration a tout simplement exclu les femmes. Elles n'avaient pas le droit de vote, elles n'avaient pas le droit d'être indépendantes d'un homme, père ou mari, elles n'étaient souvent pas éduquées.

En 1791, une femme courageuse, Olympe de Gouges, écrit une autre déclaration. Avec d'autres femmes et d'autres hommes, elle refuse que la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* ne soit valable que pour la partie masculine de la population.

Olympe de Gouges réagit en écrivant une nouvelle déclaration qui ressemble beaucoup à la première mais qui se rapporte aux femmes ! C'est la *Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne*.



La politique : déclarer ses droits

2

Observe ce qu'elle a fait dans la deuxième colonne :

Article I

Les hommes naissent et demeurent
libres et égaux en droits.

Article X

La garantie des droits de l'homme et du
citoyen nécessite une force publique.

Article I

La femme naît libre et demeure égale
à l'homme en droits.

Article XII

La garantie des droits de la femme
et de la citoyenne nécessite
une utilité majeure.

Explique comment elle a écrit cette nouvelle Déclaration :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3

À toi maintenant de faire ces transformations :

Nul homme ne peut être accusé,
arrêté ni détenu que dans les cas
déterminés par la loi et selon les
formes qu'elle a prescrites.

Tout citoyen peut donc parler, écrire,
imprimer librement, sauf à répondre
de l'abus de cette liberté, dans les cas
déterminés par la loi.

Nul..... femme n'est excepté..... :
elle est accusé..... , arrêté..... et
détenu..... dans les cas déterminés
par la loi.

Tout..... citoyen..... peut donc dire
librement, écrire, imprimer.

La politique : déclarer ses droits

4

Continue selon le même principe et passe ces phrases du masculin au féminin ou du féminin au masculin :

Signature du représentant légal.

Les enseignants attendent les enfants.

Le médecin est présent auprès des malades.

L'..... convoque les petit..... garçon.....

Le est aujourd'hui.

Ce règlement est mais

Signature de la représentant..... légal.....

Les enseignant..... attendent les enfants.

La est présent..... auprès des malades.

L'infirmière convoque les petites filles.

La directrice est absente aujourd'hui.

Cette loi est brève mais utile.

5

On continue aujourd'hui à parler de « Droits de l'homme ». Cette dénomination te semble-t-elle adéquate ?

.....

.....

6

Certaines institutions préfèrent utiliser d'autres termes. Imagine lesquels :

Les Droits

.....

.....

.....

Le langage : féminin, masculin

► Démarche

Cette fiche peut se commencer en classe, individuellement ou par groupes, et se terminer à la maison.

► Conclusion

Le mot «homme» s'entend :

1. dans un sens générique comme être humain, représentant de l'espèce humaine et donc incluant les femmes ;
2. dans un sens spécifique comme être de sexe masculin.

Si ces deux sens sont bien présents dans les énoncés tels que « tous les hommes sont mortels » ou « un homme est arrivé », le sens spécifique absorbe généralement le sens générique. On perd l'universel incluant les femmes au profit du spécifique. On n'entend donc plus les êtres humains, hommes et femmes, mais seulement les hommes, le sexe masculin.

Preuve s'il en faut : le suffrage dit universel institué en France en 1848 a exclu « un homme sur deux », les femmes, durant presque cent ans.

Il est important de rendre les femmes visibles en les inscrivant dans le langage, de dire, par exemple, une chirurgienne ou un chirurgien selon que l'on a affaire à une femme ou à un homme.

► Extension

On peut continuer un travail sur le dictionnaire qui définit le plus souvent au masculin et n'indique pas toujours la forme au féminin.

► Buts de l'activité

- Intégrer la formation du féminin et du masculin de groupes nominaux et d'adjectifs
- Construire un féminin pour tous les substantifs

► Tâches des élèves

- Chercher les variantes féminines de mots encore trop souvent utilisés exclusivement au masculin
- Utiliser un ouvrage de référence

Compléments d'information

- MOREAU Thérèse (2001) : *Écrire les genres, Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épiciène* : cf. en particulier les pp. 33-34 « Féminisation des substantifs ». Ce document est téléchargeable sur le site de chaque bureau romand de l'égalité.

Le langage : féminin, masculin

1

Reformule ce texte en le féminisant : «hommes» devient «femmes».

Les premiers hommes

Il y a plus de 4 millions d'années, les premiers hommes apparaissent sur la Terre. Peu à peu, ils se redressent et apprennent à se tenir debout. Ils utilisent leurs mains pour fabriquer des outils en pierre. Ils deviennent habiles. Ils vivent nus et dorment la nuit serrés dans un abri. En groupes, ils s'organisent pour rechercher leur nourriture dans la nature sauvage.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

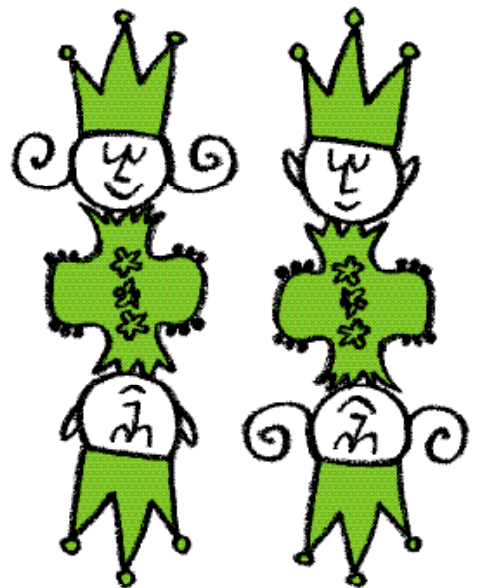
.....

.....

2

Donne la variante féminine des groupes nominaux suivants :

1. le médecin :
2. le chirurgien :
3. le chef :
4. le soldat :
5. l'écrivain :
6. le maître :
7. le préfet :
8. le chasseur :
9. le pilote :
10. le commandant :



Le langage : féminin, masculin

2

Mets au féminin les éléments placés entre parenthèses.

1. (Le pharmacien) parvient à lire cette ordonnance
(mal écrit)
2. (Le contrôleur aérien)
doit être continuellement (attentif)
3. (Ce diplomate chinois)
connaît parfaitement la vie d'ici.
4. (L'avocat)..... rédige une plaidoirie (vigoureux)
.....
5. (Cet astronaute américain) dirigera
l'expédition (lunaire)(composé) de sept
hommes et trois femmes.
6. (Le mécanicien)
répare une voiture (luxueux)
7. (Le président enroué).....
parle d'une voix (éteint) aujourd'hui.
8. (Le directeur d'école) rend visite
(chaque) année aux classes (enfantin)
9. (Ce professeur) de micro-technique dirige
une (grand) équipe.
10. (Le chauffeur de taxi) connaît
(chacun) des rues de la ville.

Les médias : écrire une offre d'emploi

► Démarche

Au préalable, demander aux élèves d'amener un quotidien et apporter soi-même plusieurs quotidiens.

Par deux, les élèves feuilletent les quotidiens et observent leur présentation puis répondent aux questions.

En collectif, les élèves restituent leurs découvertes.

L'enseignant-e prépare le canevas d'une annonce au tableau noir. Il fera office de modèle type à disposition des élèves.

Les élèves rédigent individuellement une offre d'emploi à laquelle elles ou ils aimeraient répondre. Suite au premier jet, chacun-e améliore sa production (orthographe, syntaxe, variété du vocabulaire).

► Conclusion

Tous les métiers doivent être accessibles aux femmes comme aux hommes. Et pourtant, bien des offres d'emploi restent encore écrites au masculin dit universel qui tend à décourager les femmes.

«Des enquêtes ont montré que peu de femmes se présentent à un poste dont l'annonce est rédigée au seul masculin, car elles ont fait l'amère expérience qu'une société qui recherche "2 monteurs sanitaires, 1 monteur chauffage et 2 gars sympa" (24 heures, 11.07.89) ne s'intéressera pas plus à elles que l'université qui cherche un professeur. Tout comme il ne viendra jamais à l'idée d'un homme de se présenter comme "jeune vendeuse", même si l'annonce porte le sigle F/H. En revanche, on sait que les femmes seront plus nombreuses à poser leur candidature si le poste est décrit en des termes non discriminants : "un-e juriste" ou encore "un cuisinier ou une cuisinière"» (MOREAU Thérèse (1994) : *Pour une éducation épiciène*, Lausanne, Éditions Réalités Sociales, p. 56).

► Buts de l'activité

- Analyser un type de texte particulier
- Concevoir une offre d'emploi
- Utiliser un langage égalitaire

► Tâches des élèves

- Rechercher et analyser des offres d'emploi dans un journal
- Rédiger une annonce
- Rechercher un mot et le corriger à l'aide des documents de référence
- Reprendre, corriger, améliorer sa production

Compléments d'information

MOREAU Thérèse (2001) : *Écrire les genres, Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épiciène*. Ce texte est disponible et téléchargeable sur le site de chaque bureau de l'égalité romand. Lire en particulier le chapitre « Madame, Mademoiselle, Monsieur », pp. 35-36.

Les médias : écrire une offre d'emploi

Feuilletez les journaux que vous avez à disposition et répondez aux questions suivantes.

1

Ces journaux sont des *quotidiens*. Qu'indique cette dénomination ?

.....
.....

2

Même si l'on parle d'un journal, celui-ci est composé de plusieurs cahiers.

Combien de cahiers dénombrez-vous ?

Comment s'intitule chacun des cahiers ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3

Dans lequel trouvez-vous :

le programme des cinémas ?

les prévisions météorologiques ?

les offres d'emploi ?

Les médias : écrire une offre d'emploi

4

Examinez la ou les pages d'offres d'emploi.

Quelles indications figurent toujours dans une offre ?

.....

.....

.....

.....

.....

5

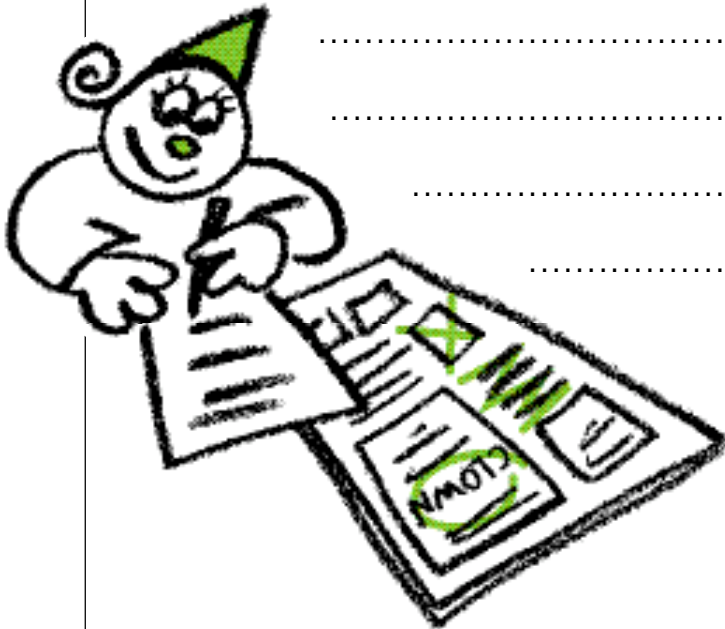
Toutes les offres s'adressent-elles également aux femmes comme aux hommes ?

.....

.....

.....

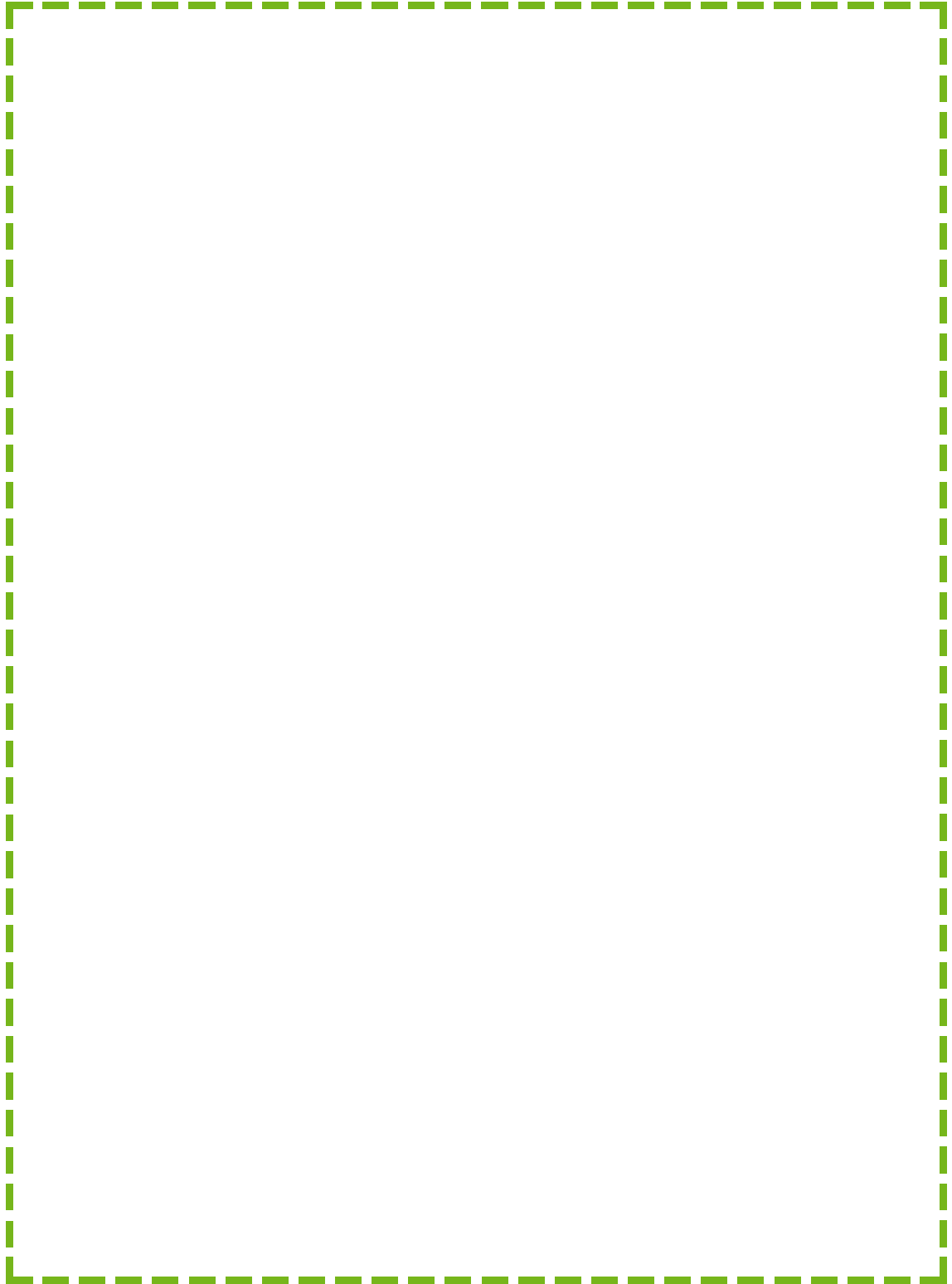
.....



Les médias : écrire une offre d'emploi

6

Dans le cadre ci-dessous, rédigez une annonce en respectant le canevas établi par la classe et en s'assurant que le langage soit égalitaire.



Les médias : la *Une*, vitrine du journal quotidien

► Démarche

Collecter ou faire collecter des *Une* de journaux sur deux semaines environ.

Diviser la classe en groupes.

Donner à chaque groupe au plus trois *Une* (par exemple un quotidien régional, un quotidien populaire, un quotidien sérieux).

Analyser collectivement la composition d'une *Une* en termes de titre du quotidien, titre d'article, images, amorces, dates.

Questions à poser aux élèves :

- Quels sont les éléments qui figurent obligatoirement en *Une*?
- Où sont-ils placés?
- Quels sont les éléments variables?
- Est-ce que les noms des journalistes apparaissent en *Une*?
- Qui fabrique la *Une*?
- À quoi sert la *Une*?

Chaque groupe analyse ensuite ses *Une* selon la grille de lecture distribuée.

Mise en commun finale.

► Conclusion

Les femmes ne sont pas traitées à égalité avec les hommes par la presse que ce soit du point de vue quantitatif ou qualitatif. Ces différences ne sont pas sans effet sur la construction identitaire des femmes. La représentation des femmes présente les caractéristiques suivantes.

1. Elles sont invisibles : une femme pour six hommes.
2. Elles sont infantilisées : on en parle souvent en termes de « jeunes femmes », de « petites femmes », ou on appelle les femmes par leur prénom (*Patty* mais *Federer*), etc.

► Buts de l'activité

- Distinguer les grandes catégories de quotidien
- Cerner l'organisation d'une *Une* (titre du quotidien, titre d'article, images, accroches, dates, etc.)
- Appliquer une grille d'analyse

► Tâches des élèves

- Lire la *Une* de plusieurs journaux
- Analyser le contenu d'un journal au moyen d'une grille de lecture
- Comprendre les effets produits par le texte et les images

Compléments d'information

Quelques mots de vocabulaire spécialisé :

Une : Première page d'un quotidien, véritable vitrine, elle doit véhiculer, outre les informations capitales, l'image du journal tout entier, et donner envie de l'acheter.

Accroche : Une ou deux phrases destinées à retenir, « accrocher » l'attention du public.

Titraille : Ensemble des éléments d'un titre (surtitre, titre principal, sous-titre), dont la diversité typographique est destinée à attirer le regard.

3. Elles sont victimisées : on montre volontiers les femmes comme victimes de catastrophes naturelles, de guerres, etc.

4. Elles sont érotisées : les journalistes évoquent volontiers l'apparence physique des femmes.

À la télévision, les femmes se doivent presque toutes d'être jeunes et jolies. Sitôt qu'elles approchent de la cinquantaine ou qu'elles présentent trop de rondeurs ou de rides, on tend à les retirer de l'écran.

Les stéréotypes sont véhiculés aussi bien par les femmes journalistes que par les hommes journalistes. Ils sont tellement fréquents que le plus souvent on ne les remarque pas, ils paraissent naturels.

Cf. BARRE Virginie, DEBRAS Sylvie, HENRY Natacha & TRANCART Monique (1999) : *Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias*, Paris, AFJ-CFD.

Exemple :

Sur une ligne, en italique, le surtitre :

Tragique accident au pont de l'Alma

Le plus gros possible, en lettres capitales, le titre principal :

LADY DI SE TUE EN VOITURE

Sur une ou deux lignes, le sous-titre :

Le monde entier pleure la princesse de Galles

Source : *Le jargon de la presse* :
<<http://www.culture.gouv.fr/culture/dgfi/clemi/presse.htm>>

Les médias : la Une, vitrine du journal quotidien



1

Titre du quotidien :

Date :

Nombre d'images :

Nombre de titres :

Nombre d'accroches :

Nombre de femmes sur les images :

Nombre de femmes mentionnées dans les textes :

Métiers des femmes :

.....

.....

.....

.....

Nombre d'hommes sur les images :

Nombre d'hommes mentionnés dans les textes :

Métiers des hommes :

.....

.....

.....

.....

